

ESCRIME



Les Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario pour Escrime – Secondaire - Interscholaire
<http://safety.ophea.net/fr/safety-plan/163/1359>

Suveillance - Compétences de l'entraîneur (à partir du 1er septembre, 2016) :

L'entraîneur en chef doit démontrer à la direction de l'école une connaissance du sport, des habiletés et des stratégies nécessaires.

Au moins l'un des entraîneurs d'escrime doit posséder **l'une des** compétences suivantes :

- **Entraîneur d'instruction du PNCE - Aide-moniteur**
- Ancienne certification de niveau 1 ou 2 en escrime du PNCE
- Certification de personne-ressource en escrime du PNCE
- Avoir participé, au cours des trois dernières années, à un cours pratique ou à un atelier offert par un instructeur compétent en la matière (p. ex. enseignement progressif des habiletés appropriées), durant lequel le thème de la sécurité a été abordé, tel qu'indiqué dans les Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario.
- Avoir été entraîneur d'escrime au cours des 3 dernières années avec les connaissances appropriées du sport en question (p. ex. enseignement progressif des habiletés) et des pratiques sécuritaires actuelles décrites dans les Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario.

Comment accéder aux cours du PNCE pour l'escrime :

Entraîneur d'instruction du PNCE - Aide-moniteur

Inscrivez-vous ici : Maxime Brinck-Croteau
info@fencingontario.ca or bc_max@hotmail.com

Coût : varie selon divers facteurs

Dans le cadre de cet atelier de deux jours et demi, les participants et les participantes se pencheront sur les méthodes d'enseignement de base, la gestion des risques, l'analyse de la performance, la fourniture de rétroactions et la prise de décisions éthiques. Pour s'inscrire à cette formation, les participants et les participantes doivent avoir décroché le brassard bleu de la FCE dans leur discipline (fleuret, sabre, épée) ou avoir démontré leur compétence à ce niveau.

Possibilités de financement

- Des subventions sont disponibles pour couvrir une partie des coûts des cours du PNCE par le programme Quest for Gold Coach Bursary. <https://www.coachesontario.ca/q4g/bursary-program/> ou q4g@coachesontario.ca (en anglais)
- Organisez votre propre cours - demander des subventions du Programme de financement des entraîneurs communautaires du Groupe Investors pour couvrir le coût d'un atelier du PNCE dans votre école ou un conseil. <http://www.coach.ca/investors-group-community-coaching-conferences-s12763&language=fr>

Liens utiles :

Vous avez besoin plus d'informations? Envoyez un courriel à guidelines@coachesontario.ca (en anglais) pour vous aider à naviguer à travers les qualifications d'entraîneur du PNCE, ainsi que pour trouver des moyens supplémentaires pour répondre aux qualifications d'entraîneur (p. ex. dirigez-vous à l'option d'évaluation, etc.).

- Ontario Fencing <http://www.fencingontario.ca/coaching> (en anglais)
- Fédération canadienne d'escrime <https://www.fencing.ca/fr/>
- Coaches Association of Ontario <https://www.coachesontario.ca/> (en anglais)
- OFSAA <http://www.ofsaa.on.ca/> (en anglais)
- L'Association canadienne des entraîneurs <http://coach.ca/?language=fr>
- Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario <http://safety.ophea.net/fr>

